

# MAISON DU BANQUET ET DES GÉNÉRATIONS

## RÉSIDENCE DE PRINTEMPS 2021

Appel à projet sur le thème

### *Se déplacer*

Se déplacer c'est quitter un lieu pour en rejoindre un autre, quitter une place assignée pour un lieu plus incertain. Ce peut être un voyage volontaire, une fuite ou un exil forcé, une migration. Se déplacer, c'est aussi faire un pas de côté hors de ses certitudes, pour voir autrement, pour comprendre à partir de savoirs et d'expériences autres, d'un autre art, d'une autre discipline, d'un autre mode de connaissance. Se déplacer c'est refuser d'être assigné à résidence.



Appel à candidature : à partir du 15 septembre 2020

Clôture des candidatures : 15 décembre 2020

Examen des dossiers et sélection : 15 janvier 2021

La résidence aura lieu du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2021

Le retour de résidence, durant 1 semaine, à la mi-octobre 2021

Pendant ces deux périodes, les résident.e.s doivent se rendre disponibles pour séjourner à Lagrasse.

### Lieu d'hébergement :

La maison des résidences, située au cœur du village.

Chaque résident dispose d'une chambre privée. Deux salles de bain pour trois chambres. Vastes espaces communs. Grand jardin ombragé. Connexion wifi.

Les résidents peuvent travailler dans la maison, ou s'installer dans la bibliothèque de la Maison du Banquet, dans l'abbaye située à 200 mètres.

### Rémunération :

Chaque personne choisie reçoit une allocation de 3000 euros bruts pour l'ensemble de la résidence (cinq semaines). La Maison du Banquet prend en charge les transports et l'hébergement.

### Peuvent candidater :

Les écrivains, romanciers ou poètes, chercheurs en sciences humaines – historiens, ethnologues, anthropologues, sociologues – cinéastes, dessinateurs, traducteurs, qui manifestent un fort intérêt pour le thème et pour le projet de partage en ce lieu.

L'allocation de résidence est une aide à la création. Elle n'a pas vocation à financer la rédaction d'un mémoire universitaire. Elle ne s'adresse donc pas aux personnes en cours d'études (master ou doctorat). Mais elle peut aider une création originale dans le prolongement d'un travail de recherche terminé et soutenu (post-master ou post-doctorat).

La candidature est individuelle.

### Le jury examine les projets au regard des critères suivants :

- intérêt intellectuel et/ou artistique du projet et pertinence par rapport au thème proposé.
- résonance du projet avec les autres propositions

### Pièces à fournir :

- la fiche individuelle de renseignements (ci-jointe)
- une note d'intention faisant apparaître les motivations, le travail d'écriture ou de création envisagé (entre 2000 et 4000 signes)
- un CV détaillé

- une liste des résidences déjà effectuées et les textes ou œuvres auxquelles elles ont donné naissance.
- une note détaillée (objectifs, résumés) sur les autres projets en cours.

Les documents sont à retourner pour le 15 décembre 2020 :

- par **courrier postal** à :

La Maison du Banquet et des générations  
Résidences partagées  
Abbaye publique, 4 rive gauche 11220 Lagrasse

- par **courrier électronique** à : [lamaisondubanquet@gmail.com](mailto:lamaisondubanquet@gmail.com)

Les deux formes d'envoi sont obligatoires.

**LE DOSSIER COMPLET DE PRÉSENTATION DES RÉSIDENCES EST À  
TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE LA MAISON DU BANQUET :**

[www.lamaisondubanquet.fr](http://www.lamaisondubanquet.fr)